



Association de Défense du Marais Sud

A P P E L D E C O T I S A T I O N 2 0 1 4

Cher adhérent, nous vous remercions de bien vouloir honorer le montant de la cotisation annuelle de notre association qui permettra de conforter notre situation financière en vue des actions de communication ou de l'action judiciaire que nous envisageons de mener prochainement.

Étant donné les actions juridiques en cours, le montant est exceptionnellement porté à 40Euros par adhérent pour l'année 2014.

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de l'Association de Défense du Marais Sud, et de l'adresser sous enveloppe fermée à l'adresse suivante :

Trésorier Association de Défense du Marais Sud
1, rue Beautreillis
75 004 PARIS
(Boîte aux lettres de la porte du 1 rue Beautreillis ou 4 rue des Lions Saint Paul)

Pierre LUCOT
Président